



Chères Saint-Perdonnaises, Chers Saint-Perdonnais,

L'année 2020 aura été très particulière et, à bien des égards, difficile pour tous. Difficile pour les personnes malades, pour les familles qui ont perdu un proche, pour les personnes isolées, pour ceux qui ont vu leur situation professionnelle se détériorer.

Dans cette période morose, afin d'alimenter la magie de Noël, la municipalité a souhaité marquer cette fin d'année avec l'organisation d'un marché de Noël, **le dimanche 20 décembre 2020**, et faire un geste à l'attention de toute la population.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité de Saint-Perdon ont le plaisir, aujourd'hui, d'offrir à chaque famille de Saint-Perdon, un bon cadeau d'une valeur faciale de 10€, à dépenser lors du marché de Noël et dans les commerces de la commune avant le 31 janvier 2021.

La liste des commerçants partenaires sera disponible sur le site de la Commune : [www.saint-perdon.com](http://www.saint-perdon.com).

Ces bons cadeaux sont sécurisés et non reproductibles.

Nous espérons qu'ils vous donneront pleine satisfaction et contribueront à dynamiser notre marché de Noël et nos commerces locaux

Nous vous souhaitons sincèrement à tous de très bonnes Fêtes de fin d'année.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Louis DARRIEUTORT,  
Président du Centre Communal d'Action  
Sociale (CCAS) et Maire de Saint-Perdon

